

## Cholet remanie déjà son équipe

Photo CO - Etienne LIZAMBARD

**Kevin Dillard s'est engagé avec CB qui revoit le fonctionnement de sa traction arrière d'autant que le retour de Ronell Taylor demeure hypothétique.**

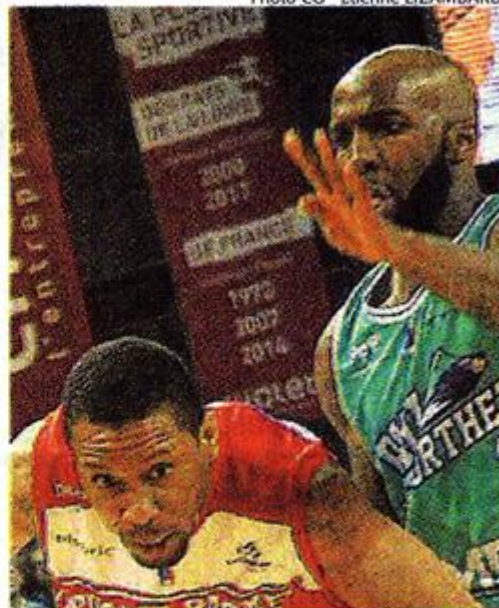
Les médecins ne se sont pas encore définitivement prononcés sur la durée de l'indisponibilité de Taylor dont le genou avait flanché le 10 octobre lors de la défaite contre Pau-Orthez. C'est justement dans le Béarn que son remplaçant « numérique » s'est fait avantageusement connaître la saison passée.

Si Taylor est catalogué comme un ailier, Kevin Dillard (1,83 m, 26 ans) est, lui, un meneur de jeu qui a obtenu des moyennes solides en 23 matchs de Pro A : 26 minutes ; 11,8 points (42,6 % d'adresse) ; 3,3 passes ; 2,3 rebonds ; 10,4 d'évaluation. Claude Bergeaud, son entraîneur à Pau, le décrivait ainsi : « Il peut scorer mais il est capable de jouer sur les pick and roll, dans une panoplie un peu plus large de meneur, faire jouer sans oublier de jouer pour lui. »

### Brun fixé demain

Son contrat d'un mois, en tant que pigiste médical, avait été prolongé jusqu'à la fin de la saison. En août, Dillard s'était posé en Allemagne. Mais, Ludwigsburg (D1) n'avait pas donné suite à son mois d'essai.

Finalement, Dillard a choisi de rebondir en France et Laurent Bufard compte sur lui pour sécuriser la mène. « C'est un joueur intéressant, assez complet dans le tir, la passe et l'interception. On l'a pris au poste 1 pour être associé à Trevon (Hugues) au poste 2. Il sera donc meneur avec Jo (Rousselle). Deux arrières, c'est aujourd'hui très souvent le cas en France. Le but est de faire bouger un peu les choses. » Celui qui



Kevin Dillard (à droite) en duel avec Cedrick Banks le 14 mars dernier.

portera le maillot n° 2 aura justement deux mois pour faire ses preuves. Thierry Chevrier de préciser : « On l'a signé jusqu'au 31 décembre. On veut voir comment ça fonctionne. Il y a aussi des questions de budget. Et il ne faut pas oublier le protocole médical que devra suivre Ronell Taylor. »

Du sang neuf est donc injecté dans cette équipe dont le capitaine souffre du genou depuis la 36<sup>e</sup> minute du match de samedi à Orléans (défaite 72-70). Stephen Brun passera demain une IRM et ratera le match de samedi prochain à Limoges. CB pourrait aligner à Beaublanc le cinq majeur suivant : Dillard, Hugues, Jomby, Trapani et Holloway.

S.B

### DILLARD EN BREF

Né le 15 octobre 1989 dans l'Illinois (USA). 1,83 m et 83 kg. Meneur formé à Southern Illinois (2008-2010) puis Dayton (2010-2013). Saison 2013-2014 en D2 italienne (Casale Monferrato). 2014-2015 : VEF Riga (Lettonie) puis Pau-Orthez en décembre.

## Cholet place Dillard à la barre

**Pro A.** En quête d'un « vrai » meneur de jeu, CB a finalement enrôlé l'ancien Palois. La traction arrière s'en trouve modifiée.

Cholet tient-il son meneur gestionnaire ? Toujours est-il que la quête d'un véritable maître à jouer a pris fin, hier, avec le recrutement de Kevin Dillard (26 ans ; 1,83 m). Un nom déjà prononcé en Pro A, puisque le néo-choletais a fait les beaux jours de Pau-Lacq-Orthez, la saison passée (11,8 points à 42,6 % ; 3,3 passes ; 10,4 d'évaluation en 26 minutes), jouant même un très mauvais tour à CB lors du match aller (27 points et 4 passes), dans le Béarn. « Évidemment que l'on s'en rappelle, mais ce n'est pas le seul match intéressant qu'il a pu faire l'an passé. C'est un

**joueur complet, qui peut être bon dans la passe, dans l'interception aussi », assure Laurent Buffard.**

Sur le papier, la venue de l'Américain est censée donner au club choletais un nouvel élan à la mène. Là-même où Trevon Hughes, qui devrait comme prévu être décalé au poste 2 (arrière), a montré ses limites dernièrement. « J'ai parlé à Trevon de la venue de Kevin, rassure Laurent Buffard. Il n'y a aucun problème là-dessus, sachant que Trevon continue de faire du bon boulot, même si j'ai pu lui reprocher certaines choses, notamment sur la gestion du tempo. »



Kevin Dillard (à gauche) est le nouveau meneur de Cholet. Jonathan Rousselle (à droite) reste sa doublure.

## Rousselle de retour, Brun en attente

Coupé par le club allemand de Ludwigsburg en septembre dernier, Kevin Dillard a débuté sa carrière européenne à Casale (2<sup>e</sup> division italienne), en 2013-2014. Il s'y montra plus agressif vers le cercle que réel shooteur (15,7 points à 43 % ; 35,2 à trois points). Cholet l'a en tout cas préféré à Jamar Wilson, passé par Rouen l'an passé, et qui figurait également sur les tablettes maugeoises. Le contrat du meneur US s'étend jusqu'au 31 décembre prochain, même si le staff choletais n'exclut pas de prolonger l'aventure au-delà. Dans l'immédiat, l'association Dillard-Hughes au sein de la traction arrière, très petite en taille (1,83 m pour les deux joueurs), sera scrutée à la loupe. « Ça peut être un inconvénient en défense, mais en attaque, on va pouvoir mettre davantage de vitesse, assure Laurent Buffard. C'est le basket contemporain ! »

Pour le reste, l'infirmerie demeure garnie. Out depuis deux semaines maintenant, Ronell Taylor devait passer une IRM hier après-midi à Nantes, afin de préciser l'ampleur de sa blessure. Également touché au genou à Orléans, Stephen Brun devrait en faire de même, dès demain. Retenu dans le Nord pour des raisons familiales, le week-end dernier, Jonathan Rousselle (qui restera la doublure de Dillard au poste de meneur) est, quant à lui, rentré sur Cholet depuis. CB a désormais les yeux tournés vers le déplacement scabreux à Limoges, samedi.

Jérémy PROUX.

Ouest France – Mercredi 28 octobre 2015

**Dillard** Le nouveau meneur américain a participé à ses premières séances d'entraînement à la Meilleraie. Kevin Dillard a reçu sa qualification, hier, et sera donc sur le parquet de Limoges, demain. Un match auquel ne participera pas Stephen Brun, blessé au genou. Le capitaine de CB devait passer une IRM hier... mais la machine est tombée en panne !

Ouest France – Vendredi 30 octobre 2015

## Augmentation des non-JFL en 2016-17

# Sauvegarder l'essentiel

**Afin de préserver la réglementation des Joueurs Formés Localement (JFL), la Ligue Nationale de Basket a dû... augmenter le nombre de non-JFL et ouvrir la porte en grand aux Européens/Cotonou. Au risque de voir les Américains s'y engouffrer.**

Le statut de Joueur Formé Localement (JFL) a été mis en place par la Ligue Nationale de Basket à partir de la saison 2010-11. Pour être considéré comme JFL, un joueur doit avoir été licencié au minimum quatre saisons à la fédération française entre ses douze et vingt-et-un ans. L'objectif de la ligue professionnelle était louable, donner un espace de jeu à des jeunes issus des centres de formation de ses clubs, sans faire de discrimination par la nationalité.

Le processus de formation des joueurs s'échelonne sur six ans, de quinze à vingt-et-un an. La réglementation apparaissait apporter peu à peu ses fruits tout en ne négligeant pas le cursus scolaire des apprentis basketteurs. Leur impact chez les pros était grandissant avec des évaluations et des moyennes de points en hausse.

L'expérience n'ira pas à son terme, du moins pas complètement. Le Ministère des Sports a été contacté par la Commission Européenne suite à un dépôt de plainte d'un agent, François Lamy. Le Ministère s'est rapproché de la LNB afin d'obtenir des explications. « On n'est pas face à une Commission Européenne chargée du sport mais de fonctionnaires européens chargés des relations sociales. Eux, le sport, ce n'est pas tout à fait leur truc. » Alain Béral, président de la LNB, emploie un euphémisme.



↳ Alain Béral (président de la LNB)

La Commission Européenne, ce sont des administratifs qui n'ont comme seule mission que de veiller à faire respecter les accords de coopération entre les États. Sans ce souci de dégâts collatéraux. Les fonctionnaires bruxellois ont dû se faire expliquer les fondamentaux, à savoir que le basket se joue à cinq, et que ses équipes possèdent deux fois moins de joueurs sous contrat que celles de football, leur référence. Évidemment, il fut indispensable de démontrer que la planète orange subit une hégémonie qui n'a pas d'équivalent dans d'autres

disciplines, celle des Américains. Il y a deux ans, une étude de la fédération internationale révélait que les transferts internationaux concernaient à 45,2% des ressortissants américains alors que les Serbes, en deuxième position sur la liste, ne représentaient que 6,4%.

### Des naturalisations factices

Pendant deux ans, des échanges continus se sont déroulés entre les trois parties. La Ligue appuyée par le syndicat des joueurs aurait souhaité diminuer le nombre de non-JFL mais c'est la notion même de Joueur Formé Localement qui était à même d'être déclarée illégale. Finalement, la volonté des clubs français de protéger la formation a été reconnue. S'est installé ensuite un débat sur les quotas. Il aurait été trop simple que la Commission Européenne fixe elle-même une norme. Afin

**La notion même de Joueur Formé Localement était à même d'être déclarée illégale.**

### La règle

#### 2015-16

##### Pro A

↳ 5 joueurs non-JFL maximum.

##### Pro B

↳ 3 joueurs non-JFL maximum.

#### 2016-17

##### Pro A

↳ 6 joueurs non-JFL maximum dont 4 joueurs « non Européens/Cotonou » maximum.

##### Pro B

↳ 4 joueurs non-JFL maximum dont 2 joueurs « non Européens/Cotonou » maximum.

**NB :** L'accord de Cotonou a été signé en 2000 entre l'Union européenne et ses 28 pays et les États d'Afrique, Caraïbes et Pacifique et ses 79 États, soit une population totale de plus de 700 millions de personnes. ●

de se montrer conciliante, c'est donc la LNB qui a proposé une diminution du quota de JFL tout en faisant un distinguo entre les « extra-Européens » et les « Européens/Cotonou » afin d'envoyer un signal positif (voir encadré). Tout ceci est très subtil. La Commission Européenne a accepté le principe du JFL, à la condition que les règles soient mesurées et proportionnelles aux objectifs qui est celui de protéger la formation. Rien n'est pour autant gravé dans le marbre. « On a pris nos responsabilités et ça nous paraît être de nature à classer l'affaire mais ce n'est pas nous qui décidons... J'espère que le gouvernement ne sera pas inquiet sur le sujet car c'est lui qui est en première ligne », commente Alain Béral.

Sur le principe, pourquoi pas. Seulement, on a déjà pu constater les perversions du système il y a une quinzaine d'années lorsque quantité de joueurs américains se sont découverts subitement des origines européennes par leur grand-père ou leur arrière-belle-sœur. Chacun a pu observer aussi une récente vague de naturalisations factices, de Bo McCalebb, qui a transfiguré la Macédoine à l'Euro 2011, à A.J. Slaughter (ex-Chalon) devenu Polonais pour l'Euro 2015. La valeur marchande de ces gens-là va considérablement augmenter, comme celle de C.J. Wallace (ex-Chalon et Le Mans) qui possède un passeport congolais ! Évidemment, ce ne sont pas des cas isolés. On risque ainsi de connaître des situations extrêmes avec jusqu'à six ressortissants américains dans une équipe. « On ne peut pas tout

vérifier ! », constate Alain Béral. « Quand j'étais président à Pau, du jour au lendemain, un de mes Américains est devenu Géorgien (Melvin Sanders). Que voulez vous faire contre ça ? » ●

## Réactions

### Charles Kahudi

(Lyon-Villeurbanne)

↳ « Ça nous concerne tous, les plus jeunes et les moins jeunes, quand tu vois qu'il y a de bons joueurs français qui n'ont pas d'emplois aujourd'hui pour des raisons diverses, c'est forcément frustrant. Ça peut être n'importe qui, moi un jour (...) Il y a beaucoup de faux passeports, qui arrivent du jour au lendemain. C'est dommageable, ça bouche pas mal d'entrées. Je n'ai pas de solution pour ça. J'espère que la formation française ne va pas en pâtir (...) Les gros clubs vont prendre les meilleurs Français et les clubs qui ont moins de moyens vont prendre des joueurs de complément pour faire le nombre et miseront davantage sur les Américains, les Cotonou et joueurs européens. Je ne sais pas si on revient en arrière mais en tous les cas, ça sera encore plus sélectif. » ●



### Stephen Brun

(Cholet)

↳ « Tout dépendra de la philosophie des clubs, de ce qu'ils ont envie de faire. Certains prendront 4 non-JFL et des Français. Ceux qui n'ont pas de grosses masses salariales se tourneront forcément sur 6 joueurs non-JFL. Ça coûte forcément moins cher de prendre un Bosman ou un Cotonou qu'un JFL (...) Les bons Européens, Serbes ou Grecs, c'est hors de prix. Tu vas prendre des Européens, mais de deuxième ou troisième niveau. À Strasbourg, il y a (Vladimir) Golubovic mais il n'est là que jusqu'en décembre (...) Ça va faire 18 joueurs en plus qui n'auront pas de job en Pro A et il va y avoir un effet boule de neige. Les chiffres de pôle emploi vont encore être en hausse quand on va regarder le journal télévisé ! » ●



### Vincent Collet

(Coach Strasbourg et équipe de France)

↳ « C'est inéluctable. De toute façon, on est dans l'Europe. Ça fait des années qu'on essaie par des moyens un peu détournés de se protéger. La vraie protection, c'est le travail. C'est un problème sans en être un si on est capable de continuer à former. De toute façon, l'universalité va être la règle comme elle l'est dans tous les métiers. Je ne vois pas pourquoi le sport ferait exception par rapport à n'importe quelle profession. Et je n'imagine pas qu'à valeur égale, un club ne choisisse pas un Français plutôt qu'un étranger, tu ne prends pas un étranger par plaisir. Les gens préfèrent voir jouer des jeunes joueurs français. Quand tes jeunes jouent, le public et les partenaires sont contents. Donc, on peut y arriver malgré tout (...) » ●



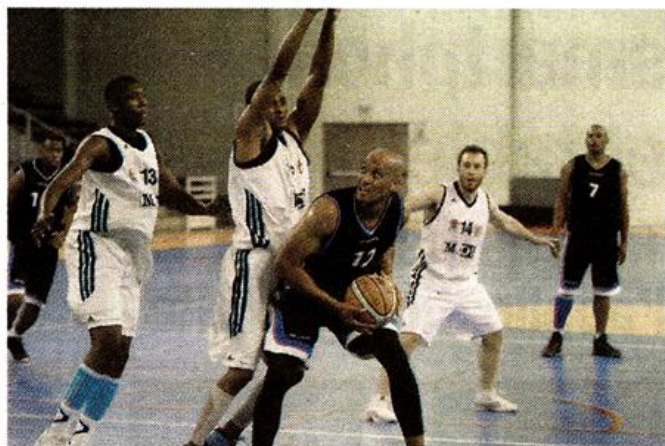
## 5. DES NOUVELLES DE :

Karim SOUCHU

# Le pigiste

## Karim Souchu à la Réunion

➔ Encore sous le maillot du Sluc Nancy, en demi-finale des playoffs, il y a quelques mois, Karim Souchu (1,98 m, 36 ans), effectue actuellement une pige d'un mois, jusqu'au 15 novembre, à La Tamponnaise Basket-ball sur l'île de la Réunion. Celui qui est membre du staff technique de l'équipe de France de 3x3, a déclaré à la télévision locale, « je suis venu voir ce qui est possible de faire au niveau du basket réunionnais, éventuellement monter un centre de formation sur La Tamponnaise. Je vais rester un mois, c'est court. » Karim a visité les clubs de l'île et en a profité pour jouer un match de Trophée Coupe de France face au BC Saint-Paul. « Il est toujours en pleine forme », nous a déclaré Florent Champagnac, un des acteurs de la rencontre. « Il joue pourtant très cool, sans aucune pression mais dès qu'il accélère c'est dedans et j'en ai pris quelques-uns des shoots dans la tête, j'ai défendu sur lui toute la soirée ! » L'ancien Pro A mis la moitié des points de son équipe, donné de la voix aux temps-morts, mais la Tamponnaise s'est quand même lourdement inclinée, 70-91. ●



Basket Hebdo n°113 – Jeudi 29 octobre 2015

## 6. RICHOU, PARTENAIRE DU CHOLET BASKET ENTREPRISE



Responsable marketing.

### Jean-François Richou

Nouveau site internet pour Euro Jeunes Séjours, l'un des départements du voyageur Richou. EJS, qui fête ses 25 ans d'existence, accompagne les professeurs dans leurs projets éducatifs et linguistiques. L'Europe de l'Est, la Grèce et même la Chine ou l'Australie figurent parmi les destinations qui se développent, indique Jean-François Richou, responsable marketing du groupe.

Le Courrier de l'Ouest – Jeudi 29 octobre 2015

## Yzernay

# L'entreprise Richou innove dans la formation grand tourisme

Deux cars sont affectés à une nouvelle ligne nationale Nantes – Toulouse. Aucune formation spécifique n'existait jusqu'alors pour les conducteurs de ces grands voyages.

« Nous venons de décrocher le marché sur la ligne nationale Nantes – Toulouse, via La Rochelle et Bordeaux », annonce Dominique, directeur général du groupe Richou. « Deux cars (aller-retour) sont affectés à cette ligne régulière et pourront se rencontrer chaque jour de l'année. Les passagers bénéficieront d'un grand confort et d'un accès wi-fi pour travailler pendant le trajet. »

Le grand tourisme représente 80 % du chiffre d'affaires de la maison Richou. Mais aucune formation spécifique n'existait jusqu'alors pour les conducteurs de ces grands voyages. C'est maintenant chose faite au centre de formation Richou installé à Yzernay depuis deux ans et assurant jusqu'ici les formations FCO de base.

« Nous travaillons sur le projet d'une telle formation depuis 4 ans, relate le formateur responsable du centre, Claude Paul. Nous avons dû créer nous-mêmes le référentiel de compétences menant à une formation qualifiante reconnue et aboutissant à un certificat professionnel. » La formation va durer entre 4 et 5 mois et se vivra en alternance entre théorie et pratique.

« La première session aura lieu en janvier 2016, en interne à l'entreprise pour une validation administrative officielle. Ensuite, nous l'ouvrirons aux confrères car nous serons les seuls à proposer cette formation en France », ajoute Dominique.

### Une entreprise qui débute en 1952

Les activités ont bien changé depuis 1952, année au cours de laquelle Aimé Richou lançait son entreprise avec une ligne unique de transport, Yzernay – Cholet. En 1965, il achetait son premier car scolaire, dénommé



Dominique Richou (à gauche) a sorti « Dudule » pour le présenter au sous-préfet, Christian Michalak, à l'occasion de son passage dans la commune. Stéphane, 3<sup>e</sup> génération Richou dans l'entreprise, donne quelques explications.

plus tard *Dudule*. Restauré en 1992, *Dudule* roule encore occasionnellement et se montre aussi au cinéma.

Si le siège social s'est délocalisé à Cholet en 1979, l'activité du garage perdure sur le site d'Yzernay. « Tous

nos cars sont entretenus au garage d'Yzernay avec nos cinq mécaniciens. Par contre, nous ne touchons pas à la carrosserie ni à la peinture », confie Dominique Richou, directeur de l'entreprise avec son frère

Daniel. L'entreprise représente aujourd'hui 230 salariés et est scindée en deux filières, Richou-transport et Richou-voyage.

Ouest France – Jeudi 29 octobre 2015

## La mutuelle La Choletaise change de siège

Le nouveau bâtiment, l'Espace santé, social et solidarités (E4S), sera implanté au bord du périphérique nord, rue de Sarthe.



De gauche à droite, au premier plan, Gilles Bourdouleix, Christophe Clergeau et Jean-Marie Veigneau.

La mutuelle La Choletaise, 48 000 adhérents, disposera d'un nouveau siège social, à partir d'octobre 2016. Il sera situé rue de Sarthe, sur l'ancienne friche industrielle Sofip (entreprise de peinture), en bordure de la rocade nord. Ce nouveau bâtiment, appelé Espace santé, social et solidarités (E4S), aura vocation à accueillir, non seulement 35 salariés de la mutuelle, mais aussi des employés du Relais pôle emploi, de la mutuelle Anjou-Mayenne, et du Cézam Inter CE. Soit environ 70 personnes qui y emménageront à partir de début 2017.

La première pierre a été posée hier soir, le chantier devant démarrer en janvier. « **La nouvelle construction s'étalera sur 1 800 m<sup>2</sup>** » (dont 700 m<sup>2</sup> pour La Choletaise), mais il reste des réserves foncières de l'ordre de 1 200 m<sup>2</sup>, « **pour une éventuelle extension** », annonce Jean-Marie Veigneau, président de La Choletaise. Les usagers y trouveront également 90 places de parking. Le président a bien précisé, hier soir, que seul le siège social de la mutuelle change

d'adresse. Les services (optique, audition...), habituellement proposés sur Cholet, resteront en centre-ville.

Côté financement, ce nouveau pôle constitue également une innovation. Une société anonyme (SA) a été créée, et a été rejointe par le conseil régional, représenté hier par son vice-président Christophe Clergeau. « **La mutuelle est copropriétaire du bâtiment avec la Région** », et par la même occasion, en est « **le locataire** », a-t-il indiqué. La Région a apporté une subvention à hauteur de 100 000 €.

Le maire de Cholet, Gilles Bourdouleix, a expliqué pourquoi des services municipaux ou intercommunaux, n'ont pas intégré ce pôle (ce qui lui aurait permis de le subventionner), compte tenu des dotations de l'État en baisse : « **Nous sommes plutôt dans une période où l'on vend des bâtiments.** » Mais il a tout de même salué les « **projets intéressants** » de la mutuelle, et l'importance de cette implantation, puisqu'elle amènera à cette zone industrielle de nouveaux salariés.

## Chantier de la Mutuelle La Choletaise : c'est parti

La première pierre a été posée, vendredi. L'espace accueillera le siège social de la mutuelle, début 2017. Multiservices, le site hébergera aussi d'autres acteurs de la santé et du social.

Un peu de ciment par-ci, un coup de pelle par là. Les gestes sont anodins, peu importe. Ils ont permis, vendredi en fin de journée, au président de la Mutuelle La Choletaise, Jean-Marie Veigneau, de lancer - symboliquement - les travaux de construction de son nouveau siège social. Il se trouvera là où se dressaient encore, il y a peu, les bâtiments de la société Sofip (peintures et vernis), au carrefour de la rue de Sarthe et du boulevard du Maine.

Annoncé en début d'année, le déménagement du siège social devrait être effectif début 2017, la fin des travaux étant attendue quelques mois auparavant, en octobre ou novembre 2016. Sur un hectare, ce sont trois modules qui vont être construits. Le premier (780 m<sup>2</sup>)



Le président de la Mutuelle La Choletaise, Jean-Marie Veigneau, a donné le départ des travaux, sous les yeux du maire de Cholet, Gilles Bourdouleix, et du 1<sup>er</sup> vice-président du Conseil régional, Christophe Clergeau.

sera celui de la Mutuelle La Choletaise et des 35 à 40 salariés (sur 46) qui déménageront aussi. Le second (551 m<sup>2</sup>) hébergera les partenaires

de la mutuelle (la scop Relais pour l'Emploi, l'Inter-CE Cezam Pays de la Loire et la Mutualité Française Anjou Mayenne : MFAM). Le dernier

(918 m<sup>2</sup>) sera un espace commun. D'autres services (ostéopathe, médecine douce...) sont attendus.

### Son nom : l'E4S

Car ce projet, mené par la Mutuelle La Choletaise se veut collectif. Son nom : l'E4S (l'Espace Social, Santé et Solidarités). Son coût : 3 millions d'euros, dont 500 000 € de subventions versées par la Région Pays de la Loire, co-investisseur et copropriétaire du site.

Entouré du 1<sup>er</sup> vice-président du conseil régional, Christophe Clergeau, et du maire de Cholet, Gilles Bourdouleix, Jean-Marie Veigneau a d'abord remercié le premier. Il a ensuite invité le second à investir, en cas de nouveaux projets à mener sur ce site (la surface potentielle restante est de 1 200 m<sup>2</sup>). « La collectivité ne finance pas, pour le moment, a admis l'élu choletais. La difficulté est que nous sommes dans une période d'économies, eu égard à la baisse de dotation. »

**Alexandre BLAISE**

Le Courrier de l'Ouest – Lundi 26 octobre 2015

## 8. MULLIEZ-FLORY, PARTENAIRE DE CHOLET BASKET

### MULLIEZ-FLORY CHOISIT LA VERRIE POUR SA LOGISTIQUE

Le groupe basé au Longeron (49) construit une plateforme sur le Vendéopôle. Un bâtiment de 6 000 m<sup>2</sup> sort de terre. Ce spécialiste du vêtement professionnel veut créer quinze emplois.

« Notre ambition est de rester l'un des leaders du marché du vêtement professionnel, explique Jacques Gindre, le président du groupe Mulliez-Flory. Avec cette nouvelle plateforme logistique, nous aurons les moyens de doubler les volumes actuels, ainsi que notre chiffre d'affaires. » Le groupe Mulliez-Flory, implanté dans le Maine-et-Loire, conseille, crée et fabrique des vêtements pour les salariés de grandes sociétés privées et des structures publiques, quel que soit le métier ou la fonction de la personne habillée. Il fournit également l'équipement textile des collectivités et des hôpitaux. Vendredi, le responsable de la société a posé le premier parpaing symbolique du nouvel outil de travail, en présence de nombreux élus et des présidents de Vendée expansion et du syndicat mixte du Vendéopôle du Haut-Bocage.



**MULLIEZ-FLORY**  
Dress for business

#### Extension de 6 000 m

Les travaux ont commencé depuis plusieurs jours sur le site du Vendéopôle de Mortagne, dans la commune de La Verrie. Le terrassement est fait. Des structures métalliques, figées dans des trous nappés de ciment, arrimeront au sol le futur édifice dont la livraison est programmée au printemps 2016. Implanté sur une parcelle de 35 000 m<sup>2</sup>, l'entrepôt s'étalera sur 6 000 m<sup>2</sup> et fera 13 mètres de haut. Il permettra de stocker plus de 8 millions de vêtements sur trois étages. 300 m<sup>2</sup> de bureaux viendront compléter la structure. La construction vise une certification HQE (Haute qualité environnementale). Le bâtiment est à peine entamé que le groupe Mulliez-Flory annonce déjà **« une extension de 6 000 m<sup>2</sup> très rapidement »**. Pourquoi avoir choisi La Verrie ? **« Nous sommes ici à un endroit stratégique, tout près de notre usine du Longeron et en plein cœur de notre zone logistique »**, explique Jacques Gindre qui a été séduit par la proximité de l'autoroute. 35 personnes basées dans divers entrepôts, notamment celui de Mortagne-sur-Sèvre, y travailleront. Une quinzaine d'embauches est prévue.

#### Accompagner la croissance

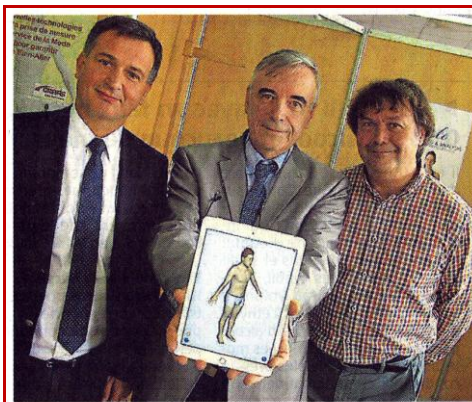
Les 5 millions d'euros investis en terre bocaine permettront à la société d'améliorer sa gestion des stocks et ses livraisons. Cela passe par **« une mécanisation des process de manutention des colis ultra-performante »**. Dans un secteur très concurrentiel, la rationalisation des tâches et l'efficacité des services sont vitaux. La future plateforme logistique accompagnera la croissance du groupe. **« Nous évoluons dans un secteur où s'opère une forte concentration, observe Jacques Gindre. Les marchés sont de plus en plus gros. Il faut avoir une certaine taille pour y répondre. »** Mulliez-Flory a lui-même racheté plusieurs sociétés depuis la fusion de ses deux entités, Mulliez et Flory, en 2008. Pour tirer son épingle du jeu, le groupe mise aussi sur **« le service, la maîtrise des normes, la fiabilité et la RSE (Responsabilité sociale des entreprises) »**. L'innovation est le fer de lance de sa stratégie. Des vêtements connectés, capables de produire de l'énergie grâce aux mouvements, sont notamment mis au point. L'avenir est en marche.

#### Roselyne SÉNÉ.

La vie des entreprises de l'Ouest sur [ouestfrance-entreprises.fr](http://ouestfrance-entreprises.fr)

Article issu de l'édition de Les Herbiers - Montaigu du samedi 24 octobre 2015





### Mulliez - Flory prend vos mensurations à distance

Avec l'Institut français du textile, le groupe investit le champ du high-tech et des avatars en 3D.

PAGE 6

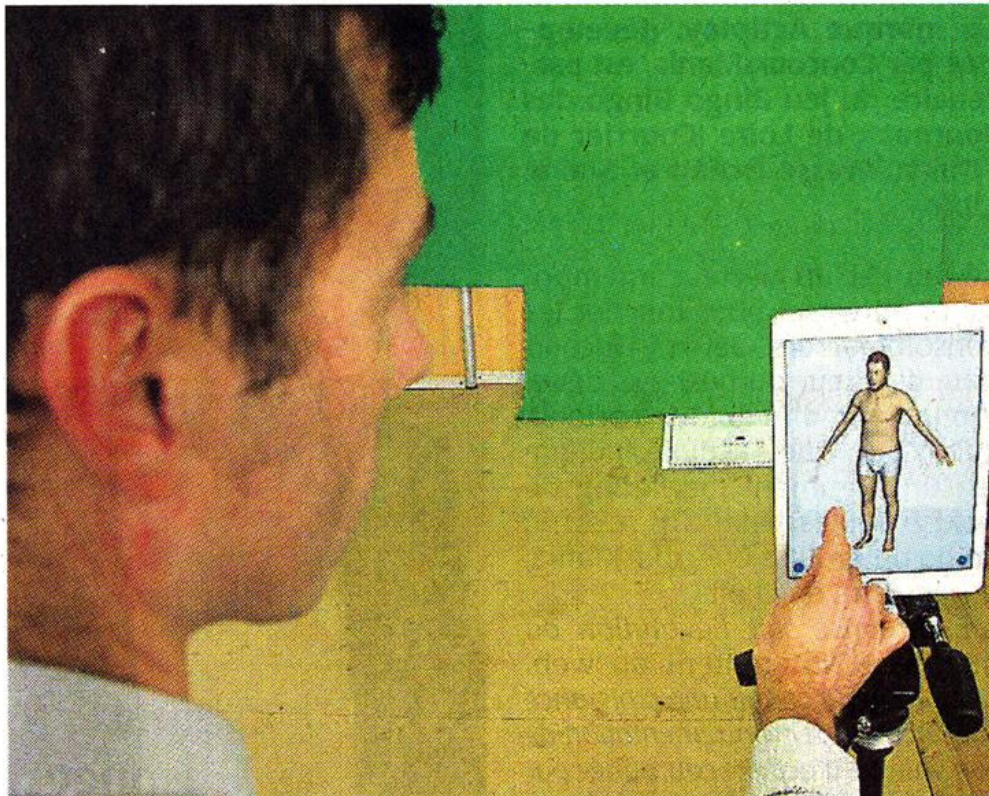
Le Courrier de l'Ouest – Jeudi 29 octobre 2015



**MULLIEZ - FLORY**

Dress for business

## ► **Economie.** La filière du textile et de l'habillement investit le high-tech



*En quelques minutes, 22 mensurations exactes du mannequin s'affichent.*

Le groupe Mulliez-Flory, spécialisé dans le vêtement professionnel, et l'Institut français du textile et de l'habillement collaborent actuellement pour mettre au point un tout nouveau logiciel permettant de prendre des mensurations à distance. Sur la base d'une simple photo, le système modélise

le client en 3D, créant un avatar parfait. En quelques minutes, 22 mensurations exactes du mannequin s'affichent sur l'écran. Pour le groupe du Longeron, dont le chiffre d'affaires est de 64 millions d'euros, l'application représente un gain de temps et d'argent.

Le Courrier de l'Ouest – Jeudi 29 octobre 2015

# Le futur selon les pros du textile

L'Institut français du textile et de l'habillement s'est associé au groupe Mulliez-Flory pour développer un nouveau logiciel de prise de mensurations à distance. Objectif : gagner du temps et de l'argent.

**Freddy REIGNER**

freddy.reigner@courrier-ouest.com

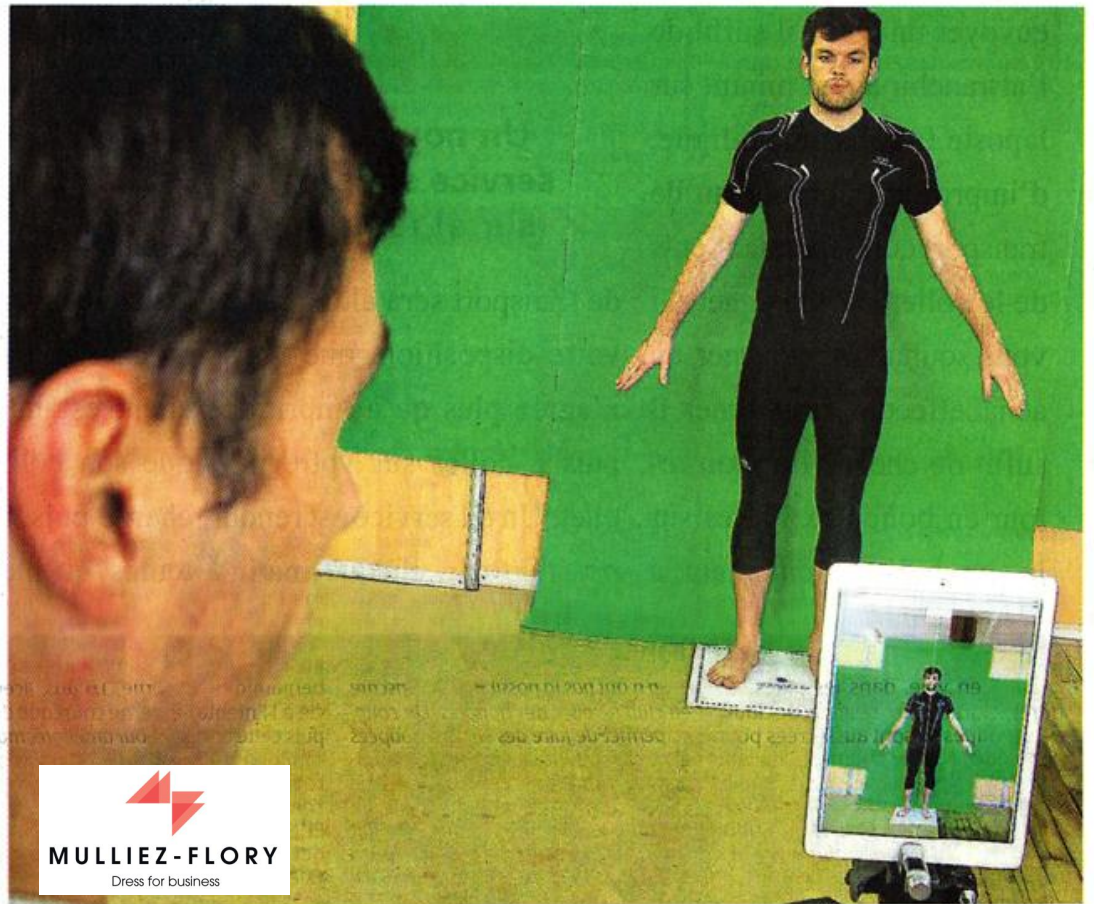
**M**axime a fait le mannequin. Hier matin, le salarié de Mulliez-Flory est passé devant l'objectif d'une tablette numérique. Clic, une photo de face. Clic, une photo du profil gauche. Clic, une photo du profil droit. Et le tour est joué. A partir de ces trois clichés, le logiciel baptisé SEM (Système Expert Mesuration) rentre en jeu. Il suffit juste de placer dix points qualifiés de remarquables sur la photo du mannequin (front, menton, aisselles, pieds, épaules, mains...) et le logiciel sort presque instantanément les 22 mensurations de Maxime. Autant dire, un vrai catalogue de tailles personnalisées ! L'avatar de Maxime - dessiné en 3D sur l'écran - ne laisse aucune zone d'ombre.

« Bien sûr, il faut respecter certaines conditions, comme la distance entre l'objectif et le mannequin, la position des pieds et des bras, le fonds qui doit être uniforme. Mais une fois ces réglages maîtrisés, c'est un jeu d'enfant », explique Patrick Robinet, chef de projet à l'Institut français du textile et de l'habillement (IFTH).

## Le monde connecté met fin au mètre-ruban

L'IFTH, qui salarie quinze personnes dans la zone de Carteron, est la tête pensante de ce nouveau logiciel et le groupe Mulliez-Flory, spécialisé dans le vêtement professionnel, en est l'heureux élu pour la phase de tests. « C'est un outil qui peut nous faire gagner un temps précieux », remarque Régis de Montclos, le directeur commercial de l'entreprise basée au Longeron.

En effet, aujourd'hui, une équipe de quatre personnes sillonne la France pour prendre sur place toutes les mensurations des clients habillés par Mulliez-Flory. Le système est énergivore et pas sans quelques approximations. « On a un taux de retour des vêtements entre 2 et 3 %, ajoute le professionnel. C'est très peu, mais quand on livre des milliers de pièces, ce n'est pas rien en terme de volume. » Le système SEM économise donc tous les allers-retours - avec le traditionnel mètre ruban - et mesure le moindre détail propre à chaque



**Le Longeron, hier.** A partir d'une simple photo, le logiciel SEM réussit à calculer 22 mensurations.

morphologie. « Dans le logiciel, on a également inclus une énorme banque de données statistiques qui prend en compte les profils des personnes selon l'âge, la taille et le poids, note Patrick Robinet. Cela vient en complément de la modélisation en 3D réalisée à partir de la photo. » On est ici dans la haute technologie. Qui aurait donc le mérite de réaliser une économie substantielle.

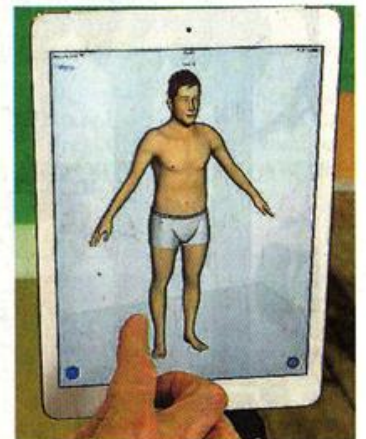
En tant que tel, la modélisation en 3D existait déjà, mais il était très, très coûteux. « Un scanner coûte 100 000 et 200 000 €, sans compter les quatre jours pour le monter et le démonter sur chaque site », précise Patrick Guilleminot, responsable d'études chez Mulliez-Flory. L'application SEM, qui est dans un premier temps destiné aux professionnels de l'habillement, pourrait être rapidement - « d'ici un

an » - disponible pour les particuliers lors des ventes à distance, sur Internet par exemple. « Une enseigne comme La Redoute a un taux de retour de 30 % pour des problèmes de tailles. » Le logiciel SEM se présente comme l'antidote. La phase de test a débuté hier.

### LA QUESTION

#### Pourquoi ne pas se fier aux tailles 38, 40 ou M et L ?

Mulliez-Flory, comme tous les autres professionnels du textile, ne se base jamais sur les tailles indiquées par les marques de prêt-à-porter. En effet, ce sont des tailles commerciales qui varient d'un fabricant à l'autre. Certains taillant grand pour flatter le consommateur...



Voici l'avatar du mannequin Dimitri en 3D cinq minutes après la prise de vue.

Le Courrier de l'Ouest - Jeudi 29 octobre 2015

# Souriez, vous êtes photographié et... mesuré

Au Longeron (Maine-et-Loire), l'entreprise Mulliez-Flory expérimente un système permettant d'obtenir des mensurations par la photo. Les premiers tests ont débuté hier.

## Pourquoi ? Comment ?

### Comment ça marche ?

Les tests ont débuté hier au Longeron, au siège du groupe Mulliez-Flory. Dans un studio photo, l'IFTH (Institut français du textile et de l'habillement) procède à des photos au smartphone ou à l'aide d'un appareil photo. « La personne se place devant l'appareil puis est photographiée de face et de profil », indique François Bourasseau, membre de l'IFTH. Après avoir inscrit la taille et le poids, il replace les différents points de coordonnées sur un contour de la personne. Et puis, hop, le scanner corporel montre un avatar 3D et, avec lui, toutes les mensurations, des pieds à la tête. « On a réuni les meilleures conditions dans cette pièce. Mais il est possible de faire les photos dans son salon », explique Patrick Robinet, chef de projet à l'IFTH.

### Qui participe ?

Volontaires pour cette opération, quarante salariés de Mulliez-Flory prennent part à l'expérience. L'entreprise, qui livre plus de sept millions d'uniformes par an (hôpitaux, aéroport, RATP...), s'est montrée intéressée par l'idée. « C'est bien. On a une diversité de mensurations, on peut

voir si les outils s'adaptent à tous les profils », dit le chef de projet avec enthousiasme. Le projet bénéficie aussi du partenariat de Nettelo, une jeune start-up qui a développé l'application sur smartphone.

### Quel est le but ?

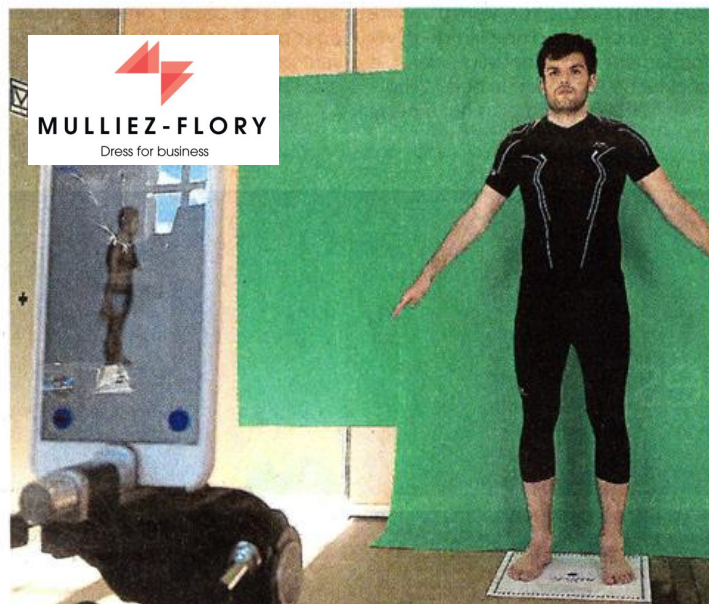
« 30 % des commandes sont retournées parce que la mesure n'est pas bonne », rappelle Patrick Robinet. L'objectif du Sem (Système expert mensuration) est donc d'éviter des mesures non fiables et de les faire plus rapidement. En outre, il s'adresse à tous les profils.

### Combien ça coûte ?

L'application Nettelo est gratuite et disponible sur Iphone, tandis que les entreprises de textile travaillent déjà avec des logiciels de patronage pour exploiter les données. Mais l'intérêt n'est pas là pour Mulliez-Flory, qui espère gagner du temps pour les prises de mensurations et éviter les frais dus au renvoi de certains articles. « En général, faire les mesures de 2 000 personnes nous prend deux semaines de travail. Là, on a un gain de temps et plus de simplicité », reconnaît Régis de Monteclos, directeur commercial de Mulliez.

Alexis DUCLOS.

Retrouvez notre vidéo sur [ouest-france.fr/cholet](http://ouest-france.fr/cholet)



En moins de cinq minutes, toutes les mensurations sont données.

## Odeurs

L'entreprise Mulliez-Flory continue de participer à d'autres projets fous en matière de textile. Celui de Mesotomex a pour ambition de créer des vêtements éliminant les odeurs corporelles grâce à des particules incorporées au tissu. Un second, appelé Autonotex, vise à rendre le textile autonome en énergie ; il sera élaboré avec des chimistes.

Ouest France – Jeudi 29 octobre 2015